



**SOCIETE CIVILE GUINEENNE**

**Cellule Balai Citoyen (CBC) – Guinée**

*Siège social* : Dixinn Centre 1/C. Dixinn/Conakry-Guinée

*E-mail* : [cellulebalaicitoyen@gmail.com](mailto:cellulebalaicitoyen@gmail.com) *Tel*: (+224) 622-685-001/629-825-587



*Ref* : 043/CBC/CA/DE/2024

*Conakry le 27 décembre 2024*

## COMMUNIQUE

### ARRESTATION DE MONSIEUR ALIOU BAH, PRÉSIDENT DU PARTI MOUVEMENT DEMOCRATIQUE LIBERAL (MoDeL)

La Direction Exécutive (D.E) de la Plateforme Cellule Balai Citoyen (CBC) a appris avec beaucoup de désolation et de peine l'arrestation de l'homme politique, **M. Aliou BAH, Président du parti Mouvement Démocratique Libéral (MoDeL)** hier, jeudi, 26 décembre 2024 à la frontière de la Guinée et de la Sierra Leone alors qu'il était en partance pour Freetown accompagné de son chef de protocole et d'un membre de sa famille.

Suivant l'évolution du dossier de plus près, il ressort de la communication de son parti et de celle son avocat, qu'il a été arrêté pour des motifs "**d'offense au chef de l'État**". Subséquemment, après plusieurs heures d'audition au Haut Commandement de la Gendarmerie, il a été placé en garde à vue auprès de la Direction des Investigations de la Gendarmerie Nationale.

Le Balai citoyen, en plus de déplorer la procédure d'arrestation de Monsieur Aliou BAH et de ses compagnons, rappelle qu'elle viole le protocole du 29 mai 1979 de la CEDEAO relatif à la libre circulation des personnes, au droit de résidence et d'établissement dont la Guinée est Etat partie, ainsi que l'article 18 de la charte de la transition qui dispose : **Tout citoyen a le droit de circuler librement à l'intérieur du territoire national, d'en sortir, d'y revenir et de s'y établir temporairement ou durablement. Il ne peut être porté atteinte à ces droits que dans les conditions définies par la loi.**

Comme tout citoyen guinéen, le Président du parti Mouvement Démocratique Libéral (MoDeL) est justiciable et à ce titre, il a toujours manifesté sa volonté et son devoir citoyen de répondre devant les juridictions de notre pays s'il était accusé de quelque ce soit suivant les procédures et conditions définies par les lois de la République. Par conséquent, la D.E du Balai citoyen appelle les autorités judiciaires au respect de ses droit fondamentaux et faire fi de toute politisation tout au long de la procédure en faisant **d'impartialité et d'indépendance**.

Aussi, la CBC note et porte à l'attention des autorités de la transition, que le rétrécissement de l'espace civique ainsi que l'exercice des libertés individuelles et collectives, kidnapping et l'enlèvement des acteurs sociaux (**Oumar SYLLA, alias Foniké Menguè, Mamadou Billo BAH et Habib Marouane Camara**) dont les familles et proches sont toujours sans nouvelle, sont à la fois une mauvaise publicité pour l'image de notre pays et une menace pour la cohésion nationale en cette période transitoire où le climat politique et social demeure tendu et crispé.

**LA DIRECTION EXECUTIVE**

*Siège social* : Dixinn Centre 1/C. Dixinn/Conakry-Guinée

*E-mail* : [cellulebalaicitoyen@gmail.com](mailto:cellulebalaicitoyen@gmail.com) *Tel*: (+224) 622-685-001/629-825-587